



32 rue de Monceau – 75008 Paris  
477 599 104 RCS Paris

## Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 janvier 2026

Article L. 233-8 II du Code de commerce  
Article 223-16 du Règlement Général de l'AMF

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
		théoriques <sup>(1)</sup>	exerçables <sup>(2)</sup>
31 janvier 2026	175.247.840	175.247.840	172.166.990

<sup>(1)</sup> Les droits de vote théoriques correspondent au nombre total de droits de vote attachés à l'ensemble des actions, y compris celles privées du droit de vote (article 223-11 du règlement général de l'AMF).

<sup>(2)</sup> Les droits de vote exerçables correspondent au nombre total de droits de vote exerçables en Assemblées générales. Ils sont calculés sur la base du nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions, déduction faite des actions privées de droit de vote (autodétention...).